

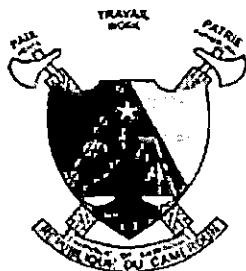
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

 REGION DU NORD

 DEPARTEMENT DE LA BENOUE

 PREFECTURE DE GAROUA

 STRUCTURE INTERNE DE GESTION
 ADMINISTRATIVES DES MARCHÉ PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

 NORTH REGION

 BENOUE DIVISION

 SENIOR DIVISIONAL OFFICE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
 D'URGENCE N° 04 /AONO/D04.01//PREFECTURE-GAROUA/SIGAMP/CDPM-
 BE/2023 DU ...2023.....POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
 D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
 PUBLIQUE WAFANGO, ARRONDISSEMENT DE BASCHEO,
 DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, le Préfet du Département de la Bénoué lance en procédure d'urgence pour le compte de l'Arrondissement de Baschéo un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique WAFANGO, Arrondissement de Baschéo, Département de la Bénoué, Région du nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires
- Terrassements
- Fondations
- Maçonnerie-Elévations
- Couverture et charpente
- Menuiseries métalliques
- Menuiserie bois
- Electricité
- Peinture
- VRD.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot unique ainsi qu'il suit :

- travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique WAFANGO, Arrondissement de Baschéo, Département de la Bénoué, Région du nord.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix-neuf millions (19 000 000) Francs CFA.**

6. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

7. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du **MINEPAT, Exercice 2023.**

Autorisation de dépense :

Imputation Budgétaire **94 195 05 110000 523314**

Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **trois cent quatre-vingt mille (380 000) Francs CFA**, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Structure Interne de Gestion Administratives des Marche Publics à la Préfecture de Garoua** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Préfet du Département de la Bénoué** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **Trente mille francs (30 000) francs CFA**, payable à la trésorerie de Garoua.

10. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir à la **Structure Interne de Gestion Administratives des Marche Publics à la Préfecture de Garoua** au plus tard le **12 AVR 2023** à 10 heures Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N° D4/AONO/D04.01//PREFECTURE-GAROUA/SIGAMP/CDPM-
BE/2023 DU20.....POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE
CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE WAFANGO, ARRONDISSEMENT DE
BASCHEO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

DAO relatif aux travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique WAFANGO, Arrondissement de Baschéo, Département de la Bénoué, Région du nord.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **12 AVR 2023** à 11 heures dans la salle de La Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué sise à la préfecture de Garoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1^{ère} étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^{ème} étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^{ème} étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Absence de l'original de la caution de soumission à l'
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%)
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **50 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **21 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères**;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères**;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale à **9 000 000 (neuf millions) FCFA** pour le lot unique sur **7 critères** ; aucune avance de démarrage ni acompte ne sera permis compte tenu de l'urgence de ladite construction ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Références prix et attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'économie du plan et de l'aménagement du Territoire et à la Structure Interne de Gestion Administratives des Marché Publics à la Préfecture de Garoua.

17. Additif à l'Appel d'Offres

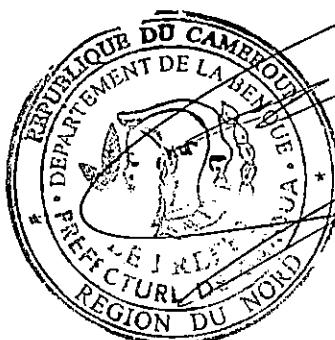
L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

17 MARS 2023
Garoua, le _____

Le Préfet du Département de la Bénoué
(Autorité contractante)

Ampliations:

- MINMAP/Yaoundé
- MINEPAT/Yaoundé
- MINAT/ Yaoundé
- Préfet-Bénoué
- ARMP /Nord (pour publication et archivage
- DDMAP-Bénoué
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono



Hamman Nai
Administrateur Civil Principal